Fribourg, Suisse. — 43me année. — N° 293 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 18 décembre 1913

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

O. f. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. x.

Nouvelles du jour

Des difficultés sérieuses se sont élevées de nouveau entre les deux groupes des grandes puissances au sujet des affaires orientales.

La Russie proteste vivement contre le pouvoir militaire donné à la mission allemande à Saint-Pétersbourg ; elle le considère comme une mainmise de l'Allemagne sur la Turquie, et elle ressent d'autant plus de dépit du succès diplomatique allemand à Constantinople qu'elle avait prétendu engager des négociations avec Berlin en dehors de ses alliées de la Triple Entente. Pendant que la Chancellerie allemande discutait platoniquement avec Saint-Pétersbourg sur la protection à accorder à l'Arménie, elle menait parallèlement les négociations de Constantinople. La nouvelle de l'envoi de la mission allemande éclata à Saint-Pétersbourg comme un coup de foudre dans un ciel que la diplomatie russe croyait avoir rendu très bleu.

Après avoir fait sentir au gouvernement du tsar l'imprudence qu'il avait commise, *la France et l'Angleterre* se sont décidées à lui donner leur appui dans l'affaire de la mission allemande. Ce secours sera-t-il efficace ? Il semble qu'on en doute même à Saint-Pétersbourg, où, faute d'arriver à faire *réduire par la Turquie les pouvoirs* de la mission allemande, on se disposerait à une revanche en décidant l'occupation par la force de points stratégiques en Arménie.

Comme si ce n'était pas assez de cela pour provoquer des frottements, voici la notification, par l'Angleterre, appuyée par la France et la Russie, tendant à inviter l'Italie à évacuer les îles de la mer Egée. Ce nouveau coup de foudre éclate à Rome, où la diplomatie italienne avait pris toutes ses mesures pour continuer indéfiniment l'occupation des îles, annoncée d'abord comme temporaire. L'Allemagne n'a pas voulu souscrire à la demande de l'Angleterre ; elle se réserve de consulter ses alliés. Si elle n'avait à écouter que l'Italie, sa réponse serait vite donnée, mais elle est gênée de ne pas accéder à une proposition qui est très favorable à la Turquie, dont elle vient de recevoir l'investiture d'un haut commandement de l'armée ottomane.

* * *

M. Giolitti a eu un grand succès oratoire à la Chambre italienne, et pourtant, nul ne mérite moins que lui le titre d'orateur, tel, du moins, que la plupart des gens le comprennent. Calme, froid, monotone, positif, il va rapidement au but comme un homme d'affaires pour qui le temps est de l'argent. Esprit clair et net, il a le talent de simplifier les questions les plus complexes et de résumer une situation embrouillée en deux ou trois formules qui font l'effet de phares brusquement allumés dans les ténèbres. Et la solution qu'il propose est si simple et si naturelle que chacun s'étonne de n'y avoir point pensé. Il y a des orateurs qui se font écouter pour le charme de leur voix, la véhémence de leur parole, l'élégance de leur dire. M. Giolitti tient les députés suspendus à ses lèvres simplement parce qu'il a quelque chose à dire et qu'il le dit aussi clairement qu'il l'a conçu.

Le président du ministère a maintenu une fois de plus sa réputation de politicien madré et retors. Sa position était délicate. Il avait à la fois à retenir le parti radical, qui faisait mine de lui échapper, et les conservateurs, catholiques et libéraux modérés, résolument hostiles à toute velléité anticléricale ; M. Giolitti s'est tiré heureusement de ce mauvais pas, en contentant à peu près les uns et les autres. Il a dit que l'Etat n'abdiquera jamais sa souveraineté devant l'Eglise et qu'il lui appartenait de trancher les questions religieuses mixtes. Il a ajouté que le gouvernement ferait appliquer strictement les lois sur les congrégations religieuses et qu'il présenterait prochainement à la Chambre un projet de loi établissant la priorité de célébration du mariage civil sur le mariage religieux. Voilà pour les radicaux et les anticléricaux le toutes nuances. M. Giolitti les a calmés plus par des paroles que par les concessions réelles, car, à part la priorité du mariage civil, il en est resté à de vagues déclarations. L'Etat est supérieur à l'Eglise même dans les questions mixtes ! C'est un principe faux ; mais, en Italie comme ailleurs, l'Etat et l'Eglise s'entendent le plus souvent pour trancher les questions les intéressant l'un et l'autre. Quant à la *priorité des formalités civiles sur le* mariage religieux, on assure que, pour empêcher certains abus, la plupart des curés italiens exigent déjà des futurs époux la signature de l'officier d'état civil.

M. Giolitti a déclaré qu'il ne toucherait pas aux biens des congrégations religieuses par respect pour le principe de la liberté d'association. « Il faudra, a-t-il dit, bien réfléchir avant de porter atteinte à ce grave *principe ; en tout cas, la loi qui l'atteindrait* ne serait pas une loi libérale. »

Le président du ministère a ajouté qu'il ne présenterait pas de loi sur le divorce, car la majorité du pays n'en veut pas.

En 1902, le discours du trône avait promis une loi contre l'indissolubilité du mariage. La Chambre lui fit mauvais acueil, et on n'en parla plus. Plus tard, la Chambre repoussa encore la proposition de mettre cette question à l'ordre du jour. Le pays est si opposé au divorce, ajouta M. Giolitti, en portant un coup droit aux anticléricaux, que les partis d'extrême gauche se sont bien gardés d'en parler lors des dernières élections.

La question est donc enterrée et pour longtemps.

Il ressort de toutes ces déclarations que M. Giolitti entend rester fidèle à sa politique modérée. « Les uns, a-t-il dit, m'accusent de n'avoir qu'un but, celui de rester au pouvoir ; d'autres au contraire assurent que je médite une fuite. Je resterai à mon poste aussi longtemps que ce sera mon devoir d'y rester, pas un jour de plus. »

* * *

En attendant le commentaire que l'*Osservatore romano* a promis au sujet des discours prononcés à la Semaine sociale de Milan par Mgr Rossi, archevêque d'Udine, et le comte Dalla Torre, président de l'Union populaire catholique, la *Difesa* de Venise a publié, sous la signature de son directeur, un article qui mérite d'être relevé, d'autant plus que la *Difesa* est un des organes catholiques les plus écoutés et qu'il reflète souvent, assure-t-on, la pensée de Pie X.

Le journal de Venise met d'abord en relief les succès remportés par les catholiques italiens sur le terrain social et politique. Sans doute, dit-il, la tendance révolutionnaire l'emporte dans les grandes villes, mais, dans beaucoup de campagnes, les catholiques sont les maîtres, ainsi dans la Vénétie, où leur organisation est admirable, dans quelques provinces du Piémont, dans la Lombardie, dans le Latium et surtout dans les Marches, où les associations catholiques rurales ont réussi — phénomène vraiment extraordinaire — à prendre la place des syndicats socialistes. « L'Italie, ajoute la *Difesa*, s'achemine doucement vers cette situation particulière qui a caractérisé la chute du parti libéral belge, lequel, pris entre deux feux, entre le socialisme révolutionnaire et les masses rurales flamandes, est devenu *quantité négligeable. Les orateurs de* la Semaine sociale de Milan se sont mis en face de cette situation nouvelle, de cette « renaissance politique, religieuse et sociale ».

Le comte Dalla Torre, déclare encore *la Difesa, s'est adressé non pas à* l'Etat moderne, à l'Etat athée, mais à l'Etat nouveau qui pourra se former par la volonté de tous les vrais Italiens. « Ce n'est pas un rêve de domination terrestre qui pousse l'Eglise, *mais un besoin de liberté. De Pie IX* à Pie X, la formule est restée la même, et le comte Dalla Torre n'a fait que la confirmer avec une légère variante, ce qui prouve que l'Eglise sait merveilleusement s'adapter à des époques, des conditions sociales et politiques diverses. » La *Difesa* termine en disant que les catholiques italiens auront peut-être la mission de préparer des temps nouveaux, mais, quel que soit l'avenir, l'Eglise reste l'arbitre de ses destinées ; les catholiques et tous les hommes de volonté ont à étudier les conditions futures de l'Italie et de la Papauté, mais il appartient au Pape de décider.

Les dessous de l'exclusive autrichienne contre le cardinal Rampolla

Le rôle important tenu par le cardinal Rampolla sous le pontificat de Léon XIII aurait suffi à immortaliser son souvenir, qui restera inséparable de la mémoire illustre de son maître. Les puissances séculières ont voulu ajouter un rayon à cette auréole : *elles ont conféré au cardinal* Rampolla le nimbe de la persécution.

Nous avons rappelé hier l'épisode qui marqua d'une façon si retentissante le dernier conclave. Cette page d'histoire contemporaine mérite d'être racontée avec quelque détail, car elle renferme bien des enseignements.

Lorsque le déclin de la santé de Léon XIII fit naître le souci d'un prochain conclave, la cour d'Italie, vivement préoccupée, sans le faire paraître, des conséquences que pourrait avoir pour la monarchie installée à Rome l'élévation de tel ou tel personnage au siège pontifical, se mit en devoir de dresser ses batteries, afin d'empêcher l'élection d'un des deux cardinaux dont elle redoutait le plus la nomination : Rampolla et Gotti.

Le cardinal Rampolla tenait le premier rang parmi les *papabili*. Sa situation prépondérante au Vatican, la faveur en laquelle le tenaient les cabinets de Paris, de Madrid, de Lisbonne, en raison de l'orientation gouvernementale de sa politique, enfin, ses éminentes qualités, semblaient le désigner pour continuer, en quelque sorte, le règne de Léon XIII, dont il avait si brillamment servi les idées.

D'autre part, ceux qui estimaient que la pensée maîtresse de Léon XIII : le rétablissement du prestige de l'Eglise devant les gouvernements et les peuples, avait atteint la plénitude de sa réalisation et qui souhaitaient maintenant un Pape qui se vouât plus exclusivement aux besoins intérieurs de l'Eglise, ceux-là avaient fixé leurs regards sur le cardinal *Gotti, de l'Ordre des Carmes, moine de* la plus haute vertu, d'une austérité héroïque, savant théologien, et qu'on savait disposé à restreindre les concessions plutôt qu'à les étendre.

Le cardinal Rampolla avait les vœux du « parti français » du Sacré Collège ; le cardinal Gotti eut tout naturellement les suffrages du « parti allemand ». Ce n'était pas, d'ailleurs, qu'il eût jamais montré de l'aversion à l'égard de la France ; au contraire, il en avait toujours parlé avec affection ; on savait seulement *qu'il était moins porté que le car*dinal Rampolla à l'indulgence et à la patience à l'égard d'un gouvernement qui, aux yeux de beaucoup, abusait de la bienveillance du Saint-Siège.

Aux yeux du gouvernement italien, ni le cardinal Rampolla, ni le cardinal Gotti n'était désirable comme pape. Tous deux avaient fait assez connaître qu'ils seraient intransigeants sur la question du pouvoir temporel.

On parlait encore du cardinal Séraphin Vannutelli, comme susceptible d'être opposé avec succès, par la diplo*matie antifrançaise, à une candidature* Rampolla : le cardinal Vannutelli, prélat très distingué, était *persona gratissima* à la cour de Vienne. Lui non plus ne convenait pas à la cour d'Italie.

On était au moment du rapprochement franco-italien. Cette circonstance, loin de gêner la diplomatie italienne, la servit. Le Quirinal mêla aux conversations diplomatiques engagées avec Paris la question du prochain conclave ; il s'appliqua à alarmer le gouvernement français, en lui représentant l'élection du cardinal Gotti, ou, en tout cas, celle du cardinal Vannutelli, comme assurée par la Triplice, l'Italie ne pouvant, quelque regret qu'elle en eût, se séparer de ses alliés en une si grave conjoncture. M. Delcassé eut d'autant plus sujet de s'émouvoir que des informations concor*dantes lui vinrent du cardinal français* de curie, Mgr Mathieu, et qu'il apprit que le cardinal de Malines et le cardinal Gibbons avaient fait connaître leurs sympathies pour le cardinal Gotti. Les leviers de la diplomatie et de la presse furent aussitôt mis en action, du côté de la France, pour parer le coup redouté.

La *Consulta*, assurée que la France ne ménagerait rien pour empêcher l'élection d'un des candidats « allemands », ne perdit pas de temps et entreprit aussitôt de manœuvrer auprès de ses alliés *pour faire échec à la candidature fran*çaise, dont elle redoutait plus encore le succès, car elle pouvait craindre que la présence de S. E. Rampolla sur le siège pontifical ne fût un obstacle au resserrement de l'amitié franco-italienne.

L'empereur allemand, qui tenait le cardinal Rampolla pour un francophile, avait tout intérêt à seconder les vues du Quirinal. Ce fut par lui que la cour de Vienne fut amenée à entrer dans le complot contre Rampolla. L'Autriche avait déjà essayé de son droit de *veto* contre le futur Pie IX ; elle avait eu la velléité d'y recourir contre le cardinal Pecci. Guillaume II rappela à François-Joseph ces souvenirs de l'opposition autrichienne contre le courant français à Rome. Des influences monarchistes françaises s'exercèrent également à la cour de Vienne *contre la candidature Rampolla ; on ad*jurait l'empereur de ne pas permettre qu'un prélat ami de la République reçût la tiare.

Nous avons dit hier quel fut le résultat de ces efforts. L'intrigue italienne réussit en plein. Assurément, l'*exclusive* autrichienne prononcée par le cardinal-archevêque de Cracovie n'aurait pas suffi à détourner les suffrages du Sacré-Collège de la tête du cardinal Rampolla, s'il y avait eu, au Conclave, en faveur de sa candidature, un courant assez fort pour *triompher des résistances auxquelles* elle se heurtait ; mais le Conclave se savait partagé en deux camps irréductibles. En outre, l'Eminentissime Rampolla, après avoir protesté contre l'intrusion séculière, ajouta qu'il n'avait pas désiré la tiare et qu'il renonçait aux chances que les votes du Conclave semblaient lui donner. Les partisans de sa candidature ne pouvaient dès lors persister à la soutenir.

Jusqu'à ce moment, le cardinal Rampolla avait obtenu successivement 24, 29, puis 30 voix. Le cardinal Gotti *en avait* eu, au premier scrutin, 20 ; puis, son humilité l'ayant fait s'effacer et conjurer ses collègues de ne plus lui donner leurs voix, le cardinal S. Vannutelli prit sa place et eut, au second scrutin, 16 voix. Mais, dès le troisième tour, au matin du 2 août, la candidature du cardinal Sarto, patriarche de Venise, que la voix du *popolino* vénitien et celle de plusieurs hauts personnages avaient salué d'avance comme le futur pape, surgit au Conclave avec 21 voix. Après le dramatique et douloureux incident de l'*exclusive* autrichienne, les efforts concordants des cardinaux Satolli, Agliardi et de Mgr Séraphin Vannutelli lui-même gagnèrent le Conclave à la candidature du patriarche de Venise.

Le Quirinal ne goûta pas longtemps la joie d'avoir su si adroitement écarter les candidatures qu'il jugeait les plus importunes pour lui. Il put s'apercevoir qu'il n'avait point servi ses intérêts, mais les desseins de l'Esprit-Saint. Pas plus que Pie IX et Léon XIII, Pie X ne notifia son avènement au gouvernement italien et il termina sa première allocution au Sacré-Collège par le serment solennel « de ne jamais rien abandonner des revendications des Pontifes pour le pouvoir temporel ». Comme l'a dit un témoin de l'élection pontificale, l'Italie, en faisant évincer le cardinal Rampolla, avait donné *un coup d'épée dans le Tibre. La* France avait été jouée sans que l'Autriche ni l'Allemagne pussent se vanter que l'élection eût tourné à leur profit.

L'homme s'ingénie et s'agite ; il ne fait jamais, en dernière analyse, que concourir, *volens nolens*, à l'accomplissement des desseins de Dieu.

La mort du cardinal Rampolla

Au Vatican, on est très ému par la mort du cardinal Rampolla, qui était très respecté et très aimé de tout son entourage. Le Pape a été prévenu seulement à son réveil, hier matin, mercredi, *par Mgr Bressan. Il a été très affecté* par cette nouvelle, car, en dépit d'une légende absurde, le Pape et Mgr Rampolla étaient en très bons termes et le Pape consultait fréquemment le cardinal. Pie X a dit en apprenant sa mort : « C'était une grande intelligence ; c'était un des plus nobles serviteurs de l'Eglise. J'avais pour lui grande estime et affection. Sa perte Nous est une grande douleur. »

Pie X aurait désiré, assure-t-on dans les milieux du Vatican, réserver au car*dinal Rampolla une part plus active de* conseiller dans le gouvernement de l'Eglise. Il n'était pas rare que, sur telle ou telle question délicate, Pie X demandât secrètement à son entourage : « Mais que pense à ce sujet le cardinal Rampolla. »

Le nom du cardinal avait été mis récemment en avant pour les fonctions de camerlingue, laissées vacantes par la mort du cardinal Oreglia.

On remarque que le Pape a donné ces derniers temps des preuves évidentes de sa particulière estime et de la bienveillance qu'il avait pour le cardinal Rampolla en lui conférant de nombreuses dignités et charges nouvelles.

Le secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val, a été très attristé lui aussi de la mort du cardinal Rampolla. Les préjugés po*pulaires le représentaient* comme un adversaire de Mgr Rampolla. Il était au contraire en termes affectueux et même déférents avec son prédécesseur et, bien des fois, dans des circonstances importantes, le nouveau et l'ancien secrétaire d'Etat se sont concertés.

Dans les milieux romains, la mort du cardinal fait réellement sensation. Depuis hier matin ne cesse le défilé de toutes les classes de la société et de tous les partis devant le registre des signatures. A onze heures, le nombre des signatures *dépassait 2,000.*

Le Pape a célébré, hier matin, mercredi, la messe pour le cardinal défunt.

La dépouille mortelle du cardinal a été déposée dans la grande salle du palais Sacristia. Des gentilshommes d'honneur, les élèves du Séminaire du Vatican et les élèves du Collège Capranica veillent le corps. De nombreuses notabilités, parmi lesquelles l'ambassadeur d'Autriche, d'autres membres du corps diplomatique près le Saint-Siège et les dignitaires de la Cour papale, se sont rendus *auprès de la dépouille mortelle du car*dinal.

Les obsèques auront lieu demain vendredi, à 10 heures.

Nouvelles diverses

L'escadre française de la Méditerranée a quitté Corcyre pour Toulon, sous le commandement de l'amiral Boué de Lapeyrère.

— L'escadre anglaise est arrivée à Barcelone. De grandes fêtes ont été préparées.

— *On annonce que le Parlement anglais* se réunira le 10 février prochain.

— M. Kokovtzof, président du ministère russe, est parti pour Livadia (Crimée), mandé par le tsar.

— L'ancien président de la Douma russe, M. Khomiakof, quitte à son tour le parti octobriste, au sein duquel la scission s'accentue.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les catholiques de Hollande

L'association populaire catholique de Hollande, fondée en 1903, se réunira prochainement à Utrecht, sous la présidence de Mgr Van de Wetering, archevêque de cette ville. On s'attend à un immense concours de participants. C'est également à Utrecht qu'aura lieu la semaine sociale hollandaise.

Le budget des C. F. F. au Conseil national

Généralités

Berne, 17 décembre.

Voici un thème qui ne se prête pas aux envolées oratoires ni aux philippiques passionnées. M. Naine lui-même ne trouverait pas ici son compte. Point de place pour l'indignation et pour les gros mots. Point de rappel à l'ordre en perspective. *Cela n'empêche pas le budget* des C. F. F. d'avoir une haute importance pour les intérêts généraux du pays. Et combien d'intérêts locaux aussi sont engagés dans la marche plus ou moins satisfaisante du réseau nationalisé ! Le budget des constructions, en particulier, est suivi de près par les populations des contrées qui attendent impatiemment un agrandissement de gares, une double voie, et d'autres transformations intéressant le mouvement économique de la région.

Le rapporteur général de la commission, M. Walser (Grisons), a cru devoir donner des explications rassurantes sur l'endettement des chemins de fer fédéraux. Il constate que cette entreprise nationale a dépensé 400 millions en l'espace de dix ans pour l'amélioration du *réseau. Cette nouvelle dette grève na*turellement le compte d'amortissement. En revanche, le fonds d'amortissement est monté de 48 à 68 millions. La situation n'est aucunement inquiétante, car les dépenses de construction sont compensées par l'augmentation correspondante de la valeur du réseau. M. le Dr Steiger a publié, à ce sujet, une brochure qui fait du bruit. Il y est démontré que les chemins de fer fédéraux, grevés d'une dette de 1,650 millions, ne peuvent pas s'engager dans une entreprise ruineuse, comme le serait le percement du Spluegen. Naturellement, le représentant du canton des Grisons n'admet pas les conclusions de l'économiste bâlois.

Simplon et Gothard

M. Seiler (Valais) et M. Walther (Lu*cerne) ont pris part d'emblée à la dis*cussion générale. C'est dire que le Simplon s'est heurté au Gothard. Le député du Haut-Valais est le représentant le plus actif de l'association *pro Sempione*, comme le député lucernois est l'agent le plus en vue de l'association *pro Gothardo*.

M. Seiler se plaint amèrement des tarifs en vigueur sur la ligne du Simplon. Ils sont plus élevés que ceux du Gothard. On prend à tâche d'entraver le développement du trafic par le Simplon. Les gares de Brigue et de Domodossola ne sont pas pourvues du matériel suffisant. La publicité pratiquée par les C. F. F. est insuffisante en ce qui concerne le Simplon. L'orateur se demande si le sens commercial ne manque pas aux chemins de fer fédéraux. M. Seiler n'est pas *content non plus de la composition* de la délégation internationale du Simplon. On a eu soin d'y introduire des gothardistes notoires.

Voici l'autre cloche. M. Walther ne croit pas que la ligne du Gothard jouisse des privilèges que lui attribue M. Seiler. Au contraire, il serait tenté de dire que la ligne du Simplon aura la part du lion, grâce à l'ouverture du Lœtschberg. Les chemins de fer fédéraux ont dû consentir à un partage de trafic avec la Compagnie des Alpes bernoises. Loin de favoriser le Gothard, on a refusé de tenir compte de plusieurs vœux très rationnels de l'association *pro Gothardo*. A ce propos, M. Walther justifie l'existence de cette association, qui se place entièrement sur le terrain national.

M. Greulich, socialiste, raconte que, *faisant un voyage à Ostende, il n'a trou*vé dans le train international aucun wagon des C. F. F., mais bien des wagons de la compagnie privée du Lœtschberg.

M. Wullschleger, autre socialiste, qui est par-dessus le marché membre du gouvernement bâlois, ne voit pas un chef-d'œuvre d'esprit national dans la constitution de groupements séparatistes qui défendent les intérêts régionaux. Le gouvernement de Bâle-Ville est entré, il est vrai, dans l'association *pro Gothardo*, mais il n'y restera qu'autant que cette association se limitera à *son pro*gramme, et pas une minute de plus.

M. Blumer (Glaris), membre du conseil d'administration des C. F. F., déclare, en réponse à M. Greulich, que les chemins de fer fédéraux font aussi circuler leurs wagons, mais qu'ils ne peu-

vent empêcher les compagnies privées d'en faire autant.

M. Hirter (Berne), vice-président du conseil d'administration des C. F. F., est persuadé que l'association *pro Sempione* ne poursuit pas des intérêts particuliers, mais travaille à attirer sur le réseau suisse le plus de trafic possible. La ligne du Simplon a la légitime prétention d'être considérée comme une œuvre éminente d'intérêt national.

M. Forrer, chef du département des chemins de fer, reconnaît que l'association *pro Sempione* a dissipé, par son attitude, les inquiétudes qu'avait fait éprouver sa fondation. Quant à l'association *pro Gothardo*, la réalisation totale de son programme exigerait une dépense de 240 millions. M. Forrer espère que, dans la suite des temps, les deux associations se fondront en une seule et finalement iront se perdre dans l'Assemblée fédérale, qui est le véritable représentant des intérêts nationaux.

Après cet échange de considérations générales, l'entrée en matière a été votée.

Le budget des travaux

Ce chapitre a été traité dans la séance de relevée par *M. Max de Diesbach*, rapporteur de la commission. Notre représentant n'a pas manqué l'occasion de recommander vivement qu'on accélère la construction de la double voie entre Siviriez et Romont. Voici les principales données de son rapport :

L'augmentation des dépenses de construction constatée depuis 1912 se manifeste également dans le budget de 1914 et cela dans des proportions sensiblement plus fortes que l'année dernière. Les dépenses pour travaux importants en voie d'exécution, tels que les tunnels du Simplon et du Hauenstein, comme aussi celles du matériel roulant s'accroissent continuellement, et cette augmentation ne peut être balancée ni par le ralentissement de certains travaux déjà commencés, ni par l'ajournement de nouveaux travaux d'extension nécessités par le développement du trafic.

Les dépenses prévues pour 1914, y compris la somme de 6,950,660 fr. à la charge du compte d'exploitation, s'élèvent à 58,819,740 fr., et accusent, vis-à-vis de 1913, une augmentation de 10,363,150 francs.

La commission a spécialement pris note d'un passage du rapport des C. F. F. :

« Nous avons eu maintes fois l'occasion de constater que nos populations ont de plus en plus la tendance de profiter des transformations de quelque importance pour demander aux C. F. F. d'exécuter de coûteuses corrections de routes et de places, ou même de transférer leurs installations à de tout autres endroits, cherchant ainsi à réaliser, aux frais des C. F. F., des améliorations et des embellissements désirés depuis longtemps. Nous devons réagir fermement contre cette tendance, attendu que l'exécution de pareils travaux dépasse de beaucoup les moyens et la tâche des C. F. F. »

Cette observation est très justifiée ; la commission la fait sienne et entre dans les mêmes considérations. Il est évident qu'une sage progression doit être adoptée dans l'exécution des travaux et que le programme présenté, qui tient compte de l'urgence des ouvrages à entreprendre, doit, en général, recevoir notre approbation.

La commission a demandé quelques explications à la Direction des C. F. F., qui s'est empressée de lui donner les renseignements demandés.

Voici sur quels points les observations ont porté :

1. *Tunnel de base du Hauenstein.* Les travaux prévus sont devisés à la somme de *14,500,000 fr.*

Les travaux dans le tunnel avancent avec une rapidité remarquable. L'état des travaux permet de s'attendre à ce que la galerie soit percée à la fin de 1914 et la ligne pourra être mise en exploitation en 1916.

La commission s'est demandé si cette avance des travaux aurait une répercussion sur le budget et si elle entraînerait une augmentation de dépenses.

La Direction générale a répondu que la somme de 6 ½ millions, prévue au budget, était suffisante et qu'elle n'entendait pas la dépasser.

2. *Acquisition de forces hydrauliques pour l'exploitation électrique.*

Les dépenses sont : utilisation de l'eau de la Reuss, redevance annuelle	Fr. 72,000
Eaux de la Haute-Léventine, redevance annuelle	95,000
Bassin du Rhône, eaux entre Fiesch et Mœrel, redevance annuelle	40,000
Eaux de la Binna, redevance annuelle	5,140
Droits de concession pour l'acquisition de nouvelles forces électriques	60,000
Installation d'exploitations électriques	75,000
Exploitation Erstfeld-Bellinzone	500,000
Transformation centrale à Brigue	700,000
Total :	1,647,140

D'après une clause d'une convention conclue avec le canton du Tessin, le transfert de la force électrique provenant de la Haute-Léventine dans la direction nord du Saint-Gothard n'est pas autorisée. Cette défense est préjudiciable aux intérêts des C. F. F., car il serait avantageux de pouvoir faire coopérer les eaux de la Reuss avec celles du Tessin et spécialement du lac Ritom, dont le régime n'est pas le même.

La Direction générale a dit que des négociations étaient actuellement en cours entre les C. F. F. et le Conseil d'Etat du canton du Tessin, pour la levée de cette prohibition et que l'on avait tout lieu de croire qu'elles aboutiraient prochainement dans un sens favorable.

La commission s'est aussi renseignée au sujet de la catastrophe survenue dans la nuit du 8 au 9 octobre 1913 sur la ligne de Bellinzone-Locarno, près du pont de Reazzino.

Il résulte des explications données que le malheur est, en premier lieu, imputable à une force majeure : l'inondation. Il faut bien convenir que, avant la correction, la ligne du chemin de fer était moins exposée qu'aujourd'hui ; alors les eaux se répandaient et s'élargissaient dans toute la plaine, tandis que maintenant elles sont toutes réunies et viennent frapper directement la ligne, qui est perpendiculaire à la rivière et qui barre la vallée. Cette fois-ci, les eaux ont passé par-dessus les digues et elles ont emporté le remblai de la ligne.

Le tout a été reconstruit par l'entreprise du Tessin en ce qui concerne l'endiguement et par les C. F. F. pour ce qui regarde la réfection de la ligne. On y mettra toute la solidité désirable.

La question du transfert de la ligne le long de la montagne sur la rive droite du Tessin a été étudiée, mais cette solution est coûteuse.

Ligne Lausanne-Fribourg. Double voie Siviriez-Romont. — Les travaux de construction de la double voie, qui avaient marché assez rapidement, sont arrêtés depuis deux ans. Aucun travail n'a été fait en 1912 ni en 1913. A une question qui avait été posée en 1912, le département des C. F. F. avait répondu que la faute de ce retard était due à une difficulté suscitée par la compagnie du *Bulle-Romont, au sujet de la propriété* d'une partie du sol de la voie ferrée à la station de Romont. Cette année-ci, la Direction des C. F. F. a dit que des questions devaient encore être réglées avec l'administration des travaux publics du canton de Fribourg. Ensuite d'informations que l'on a prises, il résulte que cette divergence d'opinion est de nature tout à fait secondaire : il s'agit d'un passage de route. La commission fait des vœux pour que cette difficulté soit tranchée, et cela peut se faire très facilement, afin que l'avancement de la construction de la double voie, sur ce point, ne subisse pas de plus longs retards.

L'emplacement de la gare de Romont est définitivement fixé ; il a reçu l'approbation des autorités cantonales et communales.

La commission espère qu'il ne sera pas tenu compte des propositions faites à la dernière heure par un particulier pour remettre toute la question sur le tapis. Il est nécessaire de donner une solution à cette affaire, qui n'a que trop duré.

Conseil des Etats

Séance du 17 décembre

Budget de la Confédération (suite)

M. Locher (Zurich) combat l'idée de M. Paul Scherrer de restreindre les subventions en faveur des améliorations du sol.

Les travaux d'amélioration du sol augmentent la richesse nationale. Ce n'est pas le moment de les réduire au lendemain des mécomptes subis par l'agriculture.

M. Wirz (Obwald) :

La situation financière de la Confédération n'est nullement désolante, mais si l'on veut économiser il faudra le faire sur toute la ligne et non pas seulement au détriment de l'agriculture. Ce que le peuple demande surtout, c'est un arrêt dans les dépenses militaires. L'économie se recommande surtout là où la dépense est la plus forte.

M. Leumann (Thurgovie) dit que dans les milieux industriels on se plaint que trop de commandes sont faites à l'étranger.

M. Motta, chef du département des finances :

Nous avons, cette année, un budget qui solde par un déficit considérable de 6 millions 620,000 fr. Selon toute probabilité, ce déficit budgétaire ne se transformera pas en un boni au bout de l'exercice. Nos dépenses ont une tendance à augmenter, mais heureusement dans une proportion moindre que les recettes. En pour cent, l'augmentation des recettes, en vingt ans, a été de 165 %, tandis que les dépenses augmentaient de 139 %. *Dans la période de 1901 à 1911, les recettes ont augmenté de 60 %, et les dépenses de 45 %.* Les recettes des douanes ont une tendance naturelle à progresser.

Comme M. Scherrer, l'orateur a la persuasion qu'il faut éviter le plus possible la création de nouvelles places. En ce qui concerne les augmentations de traitements, nous serions perdus le jour où le principe prévaudrait que le salaire des fonctionnaires publics doit rivaliser avec ceux de l'industrie privée.

Si nous réussissons à introduire dans l'administration fédérale la caisse de secours contre l'invalidité et la mort, nous aurons réalisé une grande réforme administrative. Ce serait cependant une illusion de croire que cette caisse soulagera les finances fédérales.

L'impôt direct fédéral n'est possible ni au point de vue technique, ni au point de vue politique.

M. Winiger (Lucerne) fait des réserves au sujet du caractère fiscal de la régale des postes.

La discussion générale est close, et l'entrée en matière est décidée.

AUTOUR DE LA « JOCONDE »

Peruggia a fait demander sa mise en liberté provisoire par son avocat, Me Carena.

M. Credaro, ministre de l'instruction publique à Rome, vient d'aviser l'ambassadeur de France qu'il pense pouvoir lui remettre la *Joconde* samedi après midi, aussitôt que le chef-d'œuvre sera arrivé de Florence à Rome. On l'exposera à la villa Médicis.

Alfred Geri

l'antiquaire de Florence auquel Peruggia a offert le tableau de la « Joconde » volé au Louvre

Les incidents de Saverne

Le lieutenant Forstner comparaîtra, demain vendredi, devant le conseil de guerre de la 30me division, à Strasbourg. Il est accusé de coups et blessures sur la personne du cordonnier Blank, de Dettwiller. Le 2 décembre dernier, pendant que la compagnie du lieutenant von Forstner traversait cette localité, des gamins se mirent à invectiver l'officier. Une patrouille, baïonnette au canon, fut dépêchée à la poursuite des jeunes garnements, qui ne purent être rejoints. Mais l'aspirant officier Wies arrêta un cordonnier boiteux ; celui-ci voulut prendre la fuite, mais le lieutenant arriva sur ces entrefaites et le frappa de deux coups de sabre à la tête. Blank dut s'aliter pendant quelque temps.

Le lieutenant von Forstner a choisi comme défenseur Me Class, avocat à Mayence, le président de la Ligue pangermaniste.

On annonce que M. Spahn, qui occupe à l'Université de Strasbourg une chaire d'histoire, vient de donner sa démission de membre du conseil d'administration de l'*Elsæsser*, pour protester contre les révélations que ce journal a faites sur les incidents de Saverne. M. Spahn est le fils du député bien connu, du Centre, au Reichstag.

La mort de Ménélik

L'empereur Ménélik, qui, depuis plusieurs années, était dans un état de santé tel que sa mort a été à plusieurs reprises annoncée, et qui restait enfermé dans le fond de son palais, sans que personne pût même le voir, serait mort il y a cinq jours.

Ménélik II était né le 17 août 1844. Il devint empereur d'Ethiopie en 1889 après avoir été simple roi du Choa. Il avait épousé en 1833 Ouizero Taïtou, la fille de Boutoul, de la famille du ras Gabric.

Lidj Jéassu, fils de feu la fille Schoagasch du négus et du ras Micaël Ouwollo, né en 1897, avait été proclamé héritier du trône en 1908.

La paralysie dont Ménélik avait été frappé avait depuis longtemps fait passer les rênes du pouvoir entre les mains de l'impératrice Taïtou et de l'héritier du trône.

Le prince de Wied

Le prince de Wied a fait connaître aux chefs albanais qui sont en correspondance avec lui qu'il demandait un emprunt de 75 millions garanti par les puissances, dont une tranche immédiate de 20 millions. Le prince a l'intention, quand la couronne d'Albanie lui aura officiellement été offerte et qu'il l'aura acceptée, de s'installer à Durazzo.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

La grève des étudiants dentistes

Nous avons annoncé que les étudiants des écoles dentaires de toutes les universités allemandes, sauf Erlangen, Kœnigsberg, Munster et Rostock, s'étaient mis en grève. Depuis des années, ces étudiants réclament la création du titre de docteur en médecine dentaire. Ils font ressortir que, depuis quatre ans, on a introduit un nouveau règlement sur les examens de dentiste, qui prévoit la fréquentation d'un collège pendant neuf ans, et, après trois semestres d'université, un examen propédeutique. L'ensemble des études universitaires a une durée de sept semestres. Les étudiants estiment que cette somme d'études est suffisante pour justifier leurs prétentions au titre de docteur, titre qui a été accordé, il n'y a pas longtemps, aux étudiants des écoles de vétérinaires. Au mois de juin de cette année, les étudiants des écoles bavaroises s'étaient adressés, dans ce but, aux universités du royaume. Comme ils n'ont reçu aucune réponse et que le Conseil fédéral allemand n'a fait, jusqu'à présent, aucune démarche pour le règlement de cette question, les étudiants ont recours à la grève pour appuyer leurs revendications.

La semaine prochaine aura lieu, à Francfort-sur-le-Mein, une réunion des délégués des écoles dentaires pour discuter sur la marche à suivre pour obtenir le *dignus est intrare*.

Echos de partout

CHEVEUX ET DOUANE AMÉRICAINE

Un grand libraire de New-York recevait ces jours derniers de Londres une caisse de livres rares : la série complète des premières éditions des œuvres de Dickens.

Lorsqu'il se présenta à la douane pour prendre possession de son précieux colis, il lui fut refusé. En ouvrant la caisse, les douaniers avaient constaté que l'expéditeur avait joint aux volumes une mèche de cheveux du grand romancier, et il lui fut déclaré que, de ce fait, le colis était passible d'un droit de 350 francs.

Pour une mèche de cheveux, c'est cher ; mais il s'agit, il est vrai, d'une relique, et les douaniers de New-York ne perdent jamais l'occasion de taxer une marchandise quelconque à son plus haut prix.

Le libraire répond à cette réclamation qu'il n'est pas marchand de cheveux, que c'est un souvenir que lui envoie son correspondant de Londres, et que, d'ailleurs, Dickens étant né en 1812, on doit appliquer à la mèche de cheveux la clause du tarif douanier qui considère comme antiquité non imposable tout objet centenaire.

Non, répliquent les douaniers. L'âge des cheveux doit être compté à partir de la mort de Dickens, et le tarif est, par conséquent, applicable.

Et l'on va plaider.

NE PAS SE TROMPER D'ADRESSE

Un ami qui connut Whistler, le fameux artiste impressionniste, racontait, l'autre jour, au Salon d'Automne, à Paris, cette petite histoire :

« Whistler aimait beaucoup la campagne. Un jour, il se promenait dans les champs, quand un taureau se mit à sa poursuite. Il courut et réussit enfin à échapper aux cornes de la bête, en sautant sur une haie à claire-voies.

« Un fermier fumait sa pipe derrière la haie. Whistler, outré de son apparente indifférence, lui dit, essoufflé :

— Monsieur... quand on a un taureau furieux, on ne le laisse pas se promener en pleins champs... D'ailleurs, savez-vous qui je suis ?... Non ?... Je suis M. Whistler, le peintre.

Le fermier regarda Whistler et répondit avec un sang-froid imperturbable :

— Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse ? C'est au taureau qu'il fallait le dire !

MOT DE LA FIN

Entre députés français :

— Enfin, le bloc est reconstitué... nous montons au Capitole...

— Mettons simplement « aux capitaux » !

JOURNAL DE LA SANTÉ

La réhabilitation de la pomme de terre

Dans l'Espagne, journal de l'entente franco-espagnole, le docteur A. Gottschalk réhabilite la pomme de terre. Il nous apprend que ce tubercule possède d'incontestables vertus thérapeutiques :

« A cause de sa facile digestibilité, surtout à l'état de purée, la pomme de terre rend de grands services dans les dyspepsies et la plupart des entérites ; par suite de sa faible teneur en sel, elle est particulièrement recommandable aux albuminuriques ; chez les obèses, contrairement à l'opinion courante, elle remplace très avantageusement le pain.

« Il en est de même dans le diabète, où les pommes de terre sont un des aliments farineux les mieux tolérés, et enfin, chose connue depuis fort peu de temps, les pommes de terre communiquent aux humeurs de l'organisme et aux sécrétions naturelles un pouvoir dissolvant considérable pour l'acide urique.

« Voilà pour les arthritiques un traitement plus commode et qui paraît plus efficace, tout en étant plus économique, que ceux que l'on a jusqu'à présent proposés, presque toujours en vain. Pour en obtenir des effets favorables, la dose à consommer est de 1,200 à 1,500 grammes par jour, quantité qui n'a rien d'excessif. »

---

52 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'aviateur du Pacifique

Par le Capitaine DANRIT

Le métis se mit à rire en montrant toutes ses dents ; toute sa haine pour le Jaune fusait dans ce rire.

Il s'accroupit, riant toujours, près de la crevasse et fit un signe qui voulait dire :

« Je surveille, soyez tranquille ; je sais maintenant ce qu'il faut faire. »

— Embarquez, Maurice, fit l'officier, vous n'avez plus une minute à perdre...

Puis, avec un beau sang-froid, il fit jouer le système de fermeture de la carabine qu'il venait de s'approprier si heureusement.

— Sept cartouches dans le magasin, fit-il... Avec cela, je puis tenir le maquis pendant huit jours, s'il le faut... Quant à vous, mon cher ami, ajouta-t-il d'un ton plaisant, je vous ai évité un acte de belligérant que votre ambassadeur n'eût pas manqué de désavouer. Tout est donc pour le mieux...

— Mais vous ? interrogea Maurice.

— Moi, je vais enfourcher une de ces mules, celle qui m'a amené : mon ami le planteur, s'il était là, m'en ferait lui-même cadeau.

— Prenez ces trois boîtes de conserves, elles me déchargeront d'autant... Et ne perdez pas de temps ! Je voudrais partir tranquille à votre sujet.

— Il est plus important que je le sois au vôtre... Je vais vous donner le tour de manivelle.

— Commencez par fixer le câble de retenue à la roche qui est derrière nous. J'ai adossé l'appareil là tout exprès ; et, comme à Midway, coupez d'un seul coup avec la petite hachette que voici.

— Je pourrais prendre mon couteau pour ne pas vous priver de cet outil à bord de la nacelle...

— Non, il faut couper le câble d'un coup sec. Gardez la hachette, je n'en aurai plus besoin.

Le câble fixé, Maurice Rimbaut allait prendre place au volant, quand la pensée de l'adieu lui fit tourner la tête.

La même pensée était venue au lieutenant Forster ; il se retournait au même instant. Les deux hommes se jetèrent aux bras l'un de l'autre...

— N'oubliez pas !... dit le jeune Français.

— Non, ni vous... ni elle !... Et encore merci pour mon pays !...

Puis précipitamment :

— Et moi qui allais oublier... 61 degrés d'angle sur San-Francisco, dit-il... 61, souvenez-vous !

— 61 degrés, compris !...

Quelques instants après, au signal jeté d'une voix forte par l'aviateur, le *Kateshird*, ses hélices grondantes, s'élançait sur la pente de lave préalablement déblayée, sous la poussée de ses fusées et glissait dans le vide énorme du cratère.

Une émotion intense avait pris le lieutenant Forster à la gorge.

Cette seconde était impressionnante à un degré qu'il est impossible de rendre.

Car, ce qu'il y avait, à 200 mètres au-dessous, ce n'était plus la mer, c'est-à-dire la possibilité d'en réchapper au prix d'un plongeon plus ou moins prolongé ; c'était la lave brûlante et bouillonnante, jaillissant à une température de 2 à 3000 degrés des entrailles de la terre, lave dans laquelle aéroplane et aviateur disparaîtraient calcinés, réduits en quelques instants à l'état gazeux...

Et, la poitrine haletante, l'officier américain, le corps penché en avant, *suivit du regard le grand oiseau jaune* dont il voyait la longue queue étalée descendre vers les rouges lueurs de l'Halemaumau.

La descente fut promptement enrayée ; sous l'action de son gouvernail, le *Kateshird* suivit une courbe gracieuse et pointa vers le ciel ; quand il atteignit l'autre bord du cratère, il dominait déjà le plateau broussailleux d'une cinquantaine de mètres.

En même temps, on le voyait s'incliner, l'aile gauche légèrement repliée, l'aile droite étendue, et il vira dans un rayon d'une centaine de mètres du côté opposé à l'hôtel, échappant ainsi aux curieux de l'agence Cook et aux tireurs japonais.

Puis il disparut derrière les premières pentes qui descendaient à la mer.

— Bravo ! ne put s'empêcher de crier l'Américain, debout au bord de la crevasse.

Comme il allait réitérer son cri, deux mains se crispèrent à deux pas de lui, sur le rebord de lave où, tout à l'heure, s'était hissé le premier Japonais.

Un second assaillant arrivait donc par le même chemin.

L'Américain tenait encore à la main la hachette avec laquelle il avait coupé le câble de retenue de l'aéroplane.

Sa réflexion fut courte.

D'un seul coup, il trancha l'un des deux poignets qui venaient d'apparaître, et l'autre main disparut dans un jet de sang.

Le lieutenant ne perdit pas de temps à suivre des yeux cette seconde culbute.

Il mit dans la main du métis, dont le rire joyeux sonnait de nouveau, une dizaine de pièces d'or dont il avait reçu, au départ de Midway, une ample provision.

— Voilà pour toi et tes compagnons, dit-il. Tu diras à ton maître que notre flotte arrivera dans une huitaine de jours et que je lui ferai alors reconduire sa mule, si je ne puis venir le remercier moi-même. Maintenant, filez vite sans attendre !... D'ailleurs, ils n'auront plus la curiosité de monter jusqu'ici, maintenant que l'aéroplane est parti.

Et, quand le contremaître l'eût aidé à enfourcher sa monture :

— J'ai des provisions, un bon fusil, huit jours de vacances, monologua-t-il, en se tournant vers la cime neigeuse du Mauna-Loa : je vais m'offrir cette ascension de 13,000 pieds ! En voilà des impressions à raconter à notre club, quand *je rentrerai à Oakland* !...

Quand il eut fait un temps de trot suffisant pour atteindre un bouquet de magnoliers qui le dérobait aux vues du cratère, il s'arrêta, alluma une cigarette et en aspira délicieusement les premières bouffées.

Car, depuis vingt-quatre heures, il avait dû se priver de son passe-temps favori, flamber une allumette, à deux pas d'une provision d'essence, étant pour l'aviateur le même crime que pour l'aéronaute suspendu à une masse d'hydrogène.

Il était arrivé sur un monticule d'où la vue s'étendait sur une vaste étendue du Pacifique, et il lui sembla voir au loin, très loin déjà, glissant à la surface de l'Océan, une petite voile de pêcheur.

Du point dominant où il était, l'aéroplane lui apparaissait comme un petit voilier filant à la surface des vagues.

— Il est 2 heures, monologua-t-il... A pareille vitesse, demain, à midi, il lira l'heure au cadran de Ferry-Building... Quels emballés et quels braves cœurs que ces Français... quand ils s'y mettent !

CHAPITRE XIII

Seul dans la nuit

La nuit tomba. Maurice Rimbaut était seul dans l'immensité.

Jusqu'au continent américain, il n'avait plus une île, plus un rocher, plus un récif sur lequel arrêter son vol en cas d'imprévu.

Sa vie était suspendue à cette fragilité, une machine si complexe que l'enrayage d'une de ses pièces, la rupture d'un de ses pistons, le graissage insuffisant d'un de ses cylindres suffisait à la ralentir, puis à l'immobiliser au-dessus du gouffre.

Et, soudain, il se sentit envahi d'épouvante.

Son âme exaltée jusqu'à l'héroïsme lui avait donné une intensité de vie telle qu'il avait trouvé jusque-là au fond de lui-même comme un ardent foyer d'énergie toujours renouvelée.

Et voici qu'en un instant son humanité frémissante se trouvait anéantie par l'effroi surgissant de l'ombre et du silence. Il lui semblait être emporté sur les ailes de l'hallucination à travers des abîmes inconnus.

Pendant quelques secondes, un voile de ténèbres s'appesantit sur son âme : autour de lui, au-dessus de lui, c'était la Solitude de l'Océan et l'Infini du Ciel. Dans le bleu sombre et profond de la nuit tombante, il volait attiré par d'insondables abîmes.

(A suivre.)

Confédération

La R. P.

La commission du Conseil national chargée de rapporter sur la question de la R. P. se composera de 9 adversaires et de 6 partisans de la R. P. C'est M. Forrer, de Saint-Gall, qui sera président.

CANTONS

VAUD

L'Aigle-Sépey. — Hier mercredi a eu lieu, en présence des représentants de l'autorité fédérale, la collaudation officielle du tronçon Aigle-Sépey du chemin de fer électrique Aigle-Sépey-Diablerets. L'autorisation a été donnée pour l'ouverture à l'exploitation de la ligne dès lundi 22 décembre.

Grève de conseillers communaux. — A la suite de divergences de vues, seize conseillers communaux de Château-d'Oex, élus le 16 novembre, ont donné leur démission, au moment de l'installation officielle par le préfet, de sorte que la cérémonie a dû être ajournée et que de nouvelles élections seront nécessaires.

VALAIS

Collecte. — Le Conseil d'Etat a autorisé une collecte dans le district de Loèche en faveur des victimes de l'incendie qui a détruit, dans la journée du 13 novembre dernier, la plus grande partie du hameau de Rothafen, près de Loèche-Ville. Un seul bâtiment était assuré. Les pertes sont évaluées à 18,000 francs. Parmi les sinistrés, une famille de douze enfants a subi à elle seule pour 5500 francs de dommages.

FAITS DIVERS

SUISSE

Noyée dans la Broye. — Hier mercredi, un pêcheur a retiré de la Broye le cadavre d'une dame Bettex, âgée de 66 ans, habitant Bellerive, qui avait disparu, avant-hier, mardi, et qui est tombée dans la rivière, on ignore dans quelles circonstances.

Hypnotisme et escroquerie. — La cour d'assises de Zurich a condamné un nommé Lorenz Feuerlein, masseur et hypnotiseur, Allemand, à 9 mois de maison de correction pour avoir extorqué 2000 fr. à une jeune fille de Zurich, en lui disant qu'il avait parlé, au cimetière, avec un revenant de sa famille. Ce dernier avait consenti à ce que la jeune fille versât de l'argent à l'hypnotiseur.

Chalet incendié. — Hier soir, mercredi, un incendie a presque complètement détruit un chalet-ferme, sur la route de Monthey à Morgins, au-dessous de la cabane de la Chiesaz. Presque tout le mobilier, ainsi que le fourrage, a été anéanti. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Les secours ont été impossibles, vu la situation de la maison.

Le nouveau crime de Genève. — L'enquête sur l'assassinat du camelot Birchmeyer a établi toutes les circonstances du crime. L'instigateur de l'assassinat, le jeune Gaudin, âgé de 16 ans, a une sœur qui est fiancée à l'employé Jamin, lequel habitait avec M. Birchmeyer. C'est par sa sœur que Gaudin sut que Jamin gardait chez lui une certaine somme. Il engagea alors Perriard à tenter le coup. Avec le produit du vol, Gaudin se proposait de se rendre à Paris et d'y faire carrière dans la boxe.

L'assassin Perriard, Neuchâtelois, a été boucher ; il était en dernier lieu chauffeur. Il ne manifeste aucun repentir et raconte avec une indifférence cynique que le vieux Birchmeyer, atteint d'un premier coup de rasoir, le supplia de ne pas le tuer.

PETITE GAZETTE

Un millionnaire achète un quartier de Londres

Le duc de Bedford, un des plus riches propriétaires de Londres, vient de vendre tous les terrains et tous les immeubles qu'il possède dans le quartier de Covent Garden. La superficie de ces terrains, qui sont d'un seul tenant, est en chiffres ronds de 8 hectares. Les immeubles sont au nombre de 750. Ils comprennent le plus grand marché de Londres pour les légumes et les fruits, quatre théâtres, plusieurs grands hôtels.

On ignore, naturellement, le prix de vente. On peut cependant s'en faire une idée en rappelant que dans un quartier tout proche, le conseil municipal de Londres a acheté récemment un terrain dont la superficie était d'un hectare pour trente millions.

L'acheteur des terrains du duc de Bedford est un député conservateur, M. Mallaby Deeley, que les impôts fonciers de M. Lloyd George ne semblent pas effrayer. Le duc de Bedford possède à Londres deux autres grands domaines : la superficie de chacun d'eux est supérieure à celle de son domaine de Covent Garden, mais la valeur en est probablement moindre.

On sait que le régime de la grande propriété subsiste à Londres et dans les grandes villes anglaises aussi bien que dans les campagnes. C'est ainsi que le duc de Westminster, qui est probablement le plus grand propriétaire foncier de la capitale, passe pour retirer 75 millions de francs par an de la location de ses terrains. Ces locations, consenties pour une période qui peut atteindre 99 ans, stipulent qu'à l'expiration du bail tous les immeubles construits par les locataires retournent au propriétaire du terrain. De là les difficultés qui s'élèvent fréquemment entre locataires et propriétaires à l'époque du renouvellement du bail, surtout lorsque le locataire se trouve à la tête d'un établissement commercial important, d'un magasin de nouveautés, par exemple. Les primes exigées par les propriétaires à l'occasion de ce renouvellement de bail sont souvent dénoncées comme exorbitantes, et c'est pour défendre les locataires contre les conséquences du monopole foncier que M. Lloyd George propose d'instituer désormais en ces matières un contrôle direct de l'Etat, sans compter diverses mesures fiscales.

Vacances politiques

L'exode habituel des têtes de Noël dans le monde politique et diplomatique de Londres a commencé. Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, est parti mardi. Son second au Foreign Office, sir Arthur Nicolson, partira aujourd'hui jeudi. M. Churchill, premier lord de l'Amirauté, partira, demain vendredi, pour aller une quinzaine de jours en Allemagne, mais en passant par Paris, où il s'arrêtera deux jours. M. Asquith quittera Londres la semaine prochaine. Les ambassadeurs, imitant les ministres, partiront presque tous cette semaine.

Un nouvel explosif

Suivant la *Gazette de Munich*, l'ingénieur Gehré a inventé un nouvel explosif susceptible de remplacer le coton-poudre.

Un des principaux avantages de cet explosif est qu'il peut se fabriquer en quatre heures au lieu de soixante qu'exige la dynamite.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séances des 13 et 15 décembre. — Le Conseil décide l'institution d'une seconde chaire de botanique à la Faculté des sciences.

— Il confère le titre de professeur ordinaire, avec les droits qui s'y rattachent, à M. Michel Plancherel, professeur extraordinaire à la faculté des sciences de l'Université.

— Il autorise M. le professeur Attilio Focherini, agrégé à la faculté de droit, à enseigner, en plus du droit international public, le droit international privé et le droit public.

— Il accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission :

de M. le Dr Charles Garnier, en sa qualité d'assistant de physique à la faculté des sciences ;

de M. Roger Gumy, en sa qualité de préparateur à l'institut de physique de la même faculté.

de M. Jules Chollet, comme inspecteur du bétail du cercle de Prez-vers-Noréaz.

— Il *approuve la création d'une classe* inférieure mixte dans le cercle scolaire d'Ecuvillens.

— Il nomme :

M. Fidèle Delabays, à Lussy, instituteur aux écoles primaires de Fribourg ;

M. Félix Hayoz, fils de Jacob, à Ueberstorf, chef de la section militaire d'Ueberstorf ;

M. Louis Broillet, à Prez-vers-Noréaz, inspecteur du bétail du cercle de ce nom ;

— Il nomme :

Au grade de premier lieutenant de cavalerie : M. Charles Vonderweid, de et à Fribourg ;

Au grade de lieutenant d'infanterie : MM. Pierre Bise, de Murist, à Fribourg ; Alphonse Buchs, de Bellegarde, à Fribourg ; Albert Clerc, de Vuisternens-en-Ogoz, à Gruyères ; Raphaël Cottier, de Bellegarde, à Fribourg ; Jacob Diggelmann, de et à Zurich ; Jacob Leuthold, de Oberrieden (Zurich), à Fribourg ; Marcel Renevey, de Mannens, à Progens ; Hugo Pellet, du Bas-Vully, à Morat ; Maurice Rœmy, de et à Fribourg ; Oscar Roggen, de et à Morat ; Edouard Wassmer, de Derendingen (Soleure), à Fribourg.

— Le Conseil approuve le projet d'alignement soumis par la commune de Fribourg pour l'avenue de Beauregard, sous réserve de la liquidation par la commune des indemnités et autres difficultés pouvant survenir au moment de l'exécution de cette entreprise.

— Il décide la création d'un cercle d'inhumation nouveau, constitué par le territoire de la commune d'Altavilla, et il sanctionne le projet d'établissement d'un cimetière dans cette commune.

Conférence du major de Marval

Lundi 22 décembre, à 8 h. 15 du soir, le major de Marval, commissaire supérieur de la Croix-Rouge sur le terrain des hostilités pendant la dernière guerre, donnera une conférence à la société des officiers dans son nouveau local, *au Varis*.

L'importance de ses observations et sa réputation de conférencier feront, à la soirée que veut bien nous consacrer le major de Marval, une réclame suffisante pour que nous nous dispensions de plus amples commentaires.

Les personnes de Fribourg ne faisant pas partie de la société, pourront être admises à cette causerie aux conditions habituelles.

Vendredis de la Grenette

Demain soir, à 8 1/4 h., conférence de M. le Dr M. Arthus, professeur à l'Université de Lausanne.

Sujet : *Comment supprimer la douleur ?*

Concert populaire. — Ainsi que l'a annoncé la chronique musicale de notre numéro d'hier, il y aura ce soir, à 8 ½ h., à la Grenette, un concert d'orchestre à prix réduit, offert par la Société de musique de la ville, à l'occasion de son centenaire. Nos principales villes suisses ont inauguré depuis longtempe ces essais d'art social ; partout le succès a dépassé l'attente. Sans oser prétendre au même résultat, la Société centenaire espère que Fribourg répondra à son invite. L'empressement du public prouvera que, chez nous comme ailleurs, le peuple sait apprécier les manifestations de l'art musical.

Les enterrements à Fribourg

Voilà dix ans que la population de Fribourg enterre ses morts au cimetière de Saint-Léonard. Il semblerait que l'on dût être fixé sur les rites et coutumes des enterrements. Mais il n'en est rien. A chaque inhumation, on observe la même incertitude et le même désarroi parmi les personnes venues pour rendre les derniers devoirs au défunt. Au sortir de l'église, chacun se demande si, oui ou non, on doit suivre le cortège funèbre et jusqu'où. Et tout en délibérant et en se consultant, on emboîte le pas et on suit, sachant bien qu'on n'ira pas jusqu'au cimetière, mais indécis sur la question de savoir où l'on s'arrêtera. Or, la velléité s'est manifestée d'introduire un usage nouveau chez nous : celui d'arrêter le cortège funèbre quelque part dans la rue pour permettre aux amis de la famille en deuil de défiler devant elle et de « rendre les honneurs », comme cela se fait à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel, etc.

Mais cet usage, compréhensible dans les enterrements du rite protestant, où l'on ne porte pas le défunt à l'église, n'a pas de raison d'être chez nous, où le pieux tribut de l'eau bénite donnée au catafalque et de l'obole déposée à l'offertoire tient lieu de la manifestation de sympathie figurée par le défilé usité ailleurs.

Nous croyons nous souvenir que la Police communale a tenté de réagir contre cette innovation et a publié une fois à ce sujet un avis au public, pour l'avertir que les cortèges funèbres ne s'arrêteraient plus pour la cérémonie de « l'honneur ». Mais on peut voir à toute occasion que personne n'est bien au clair là-dessus. Nos chefs de pompes funèbres en agissent à cet égard très capricieusement : l'un fait arrêter le convoi, l'autre ne l'arrête pas ; à chaque enterrement, se renouvelle pour le public la même perplexité, qui se dénoue, le plus souvent, par une débandade du cortège funèbre, à un endroit quelconque, spectacle aussi ridicule que peu décent.

La population souhaite vivement que le rite de nos enterrements soit réglé, sur ce point, une fois pour toutes. A notre avis, le sens chrétien et les convenances indiquent la solution : on peut s'estimer quitte des derniers devoirs envers un défunt après la cérémonie de l'église ; elle satisfait pleinement aux exigences du cœur et des convenances ; mais si l'on veut faire davantage, il faut aller, pour le suprême adieu, jusqu'au bord de la tombe. On ne fait pas à un mort « un bout de conduite » comme à un vivant.

Œuvre de travail de la Société des ouvrières. — Le succès de l'*exposition* organisée par l'œuvre de travail de la Société des ouvrières, les 5, 6 et 7 décembre courant, a été satisfaisant. La Société remercie toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à cette œuvre jusqu'à présent, et *elle rappelle au public qu'elle se charge de* tous les travaux manuels qu'on voudra bien lui confier, tels que tricotage, broderie, crochet, raccommodage de tous genres, confection de lingerie, de vêtements simples.

A mesure que la Société est mieux connue, les demandes de travail deviennent de plus en plus nombreuses. C'est dire que l'œuvre du travail répondait à un réel besoin et qu'elle peut venir en aide à beaucoup de ménages pauvres en augmentant les ressources, parfois si précaires, et sans obliger la femme à quitter son foyer.

Dans le but de faciliter les relations avec la clientèle, la Société a établi un dépôt chez Mlle Manaut, successeur de Mme Wahl, rue *des Epouses, 142. On se chargera volontiers* de transmettre les offres de travail et de donner tous les renseignements utiles.

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — La répétition de ce soir n'a pas lieu ; elle est renvoyée au samedi 20 décembre.

Orchestre de la Ville. Rendez-vous ce soir jeudi à 8 h. précises à la Grenette pour le concert populaire du centenaire.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, pas de répétition. Renvoyée à dimanche.

Männerchor. — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

CORRESPONDANCE

Fête de la Sainte-Barbe à Bulle

Cette fête a réuni, dimanche dernier, de nombreux et fervents artilleurs fribourgeois.

Le programme de l'après-midi ayant été malheureusement trop chargé, la Société des artilleurs de la Gruyère n'a, de ce fait, pu adresser à tous l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Elle tient à combler ici cette lacune et prie chacun d'agréer son cordial souvenir.

Le comité de la Société des artilleurs de la Gruyère.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

17 décembre. — Angeloz, Jean, fils de Vincent, manœuvre, de Corminbœuf, et d'Elisabeth, née Schneuwly, Grand'Fontaine, 33.

Décès

16 décembre. — Godel, née Corminbœuf, Augustine, épouse de Simon, de Domdidier, 81 ans, Hôtel Zæhringen.

Mesdames ! Pour votre toilette, pour l'hygiène de la peau, pour avoir un teint pur, rien ne vaut la crème Berthuin. Fr. 1.25 le petit modèle, dans les principales maisons de parfumerie, pharmacies et drogueries. 4443

Dernière heure

La mort du cardinal Rampolla

Rome, 18 décembre.

M. — La dépouille mortelle du cardinal Rampolla a été exposée, hier mercredi, après midi, dans la salle des familiers. Elle sera transportée dans la basilique de Saint-Pierre où aura lieu l'office funèbre solennel.

Le testament du cardinal sera ouvert aujourd'hui jeudi. Hier soir, une commission a commencé le triage des papiers du défunt. Le dernier acte de la munificence du cardinal a été la promesse faite au chapitre de Saint-Pierre de donner 30,000 fr. pour la restauration de la chapelle grégorienne.

Toute la presse italienne, sans distinction de partis, est pleine de louanges pour le cardinal Rampolla.

La mission allemande en Turquie

Paris, 18 décembre.

Sp. — Du *Figaro :*

Le gouvernement russe, qui vient de recevoir seulement la réponse de la Porte à la démarche de la Triple Entente, examine actuellement l'attitude qu'il devra prendre et les diverses mesures auxquelles il pourrait avoir recours. (Voir *Nouvelles du jour.*) Les quelques restrictions apportées aux prérogatives des officiers allemands sont insignifiantes et insuffisantes pour satisfaire la Russie, qui veut la liberté absolue des Détroits, ceux-ci lui étant indispensables comme débouchés maritimes. Il ne faudrait pas en conclure que le cabinet de Saint-Pétersbourg est décidé à user immédiatement de représailles énergiques, qu'il songe, par exemple, à une démonstration navale. Le gouvernement russe estime que rien ne presse et que ses droits ne risquent pas d'être périmés. Les moyens de faire sentir à la Turquie son mécontentement ne lui manquent pas, sans qu'il soit besoin de recourir pour l'instant à des mesures violentes.

Les îles de la mer Egée

Paris, 18 décembre.

L'*Echo de Paris* dit que le gouvernement anglais n'a pas encore reçu de réponse de la Triple-Alliance, au sujet de sa proposition (voir *Nouvelles du jour*). On croit savoir que l'Allemagne exercera une influence modératrice sur ses alliés. Il se pourrait que la Triplice se prononce pour l'attribution de Mytilène à la Turquie et de Chio à la Grèce.

Paris, 18 décembre.

Sp. — L'*Echo de Paris*, parlant de la proposition anglaise, dit :

« L'Italie cherchera à obtenir des avantages en échange d'une évacuation des îles de la mer Egée ; elle demanderait à la Turquie que la gendarmerie y soit encadrée d'officiers italiens et que les autorités locales soient assistées de conseillers italiens.

Reculade de l'Angleterre

Londres, 18 décembre.

On déclare inexactes les nouvelles publiées par le *Times*, selon lesquelles le gouvernement anglais aurait fait comprendre au gouvernement italien que, à son avis, la Turquie a déjà exécuté le traité de Lausanne, et que, par conséquent, le moment serait venu pour l'Italie d'évacuer les îles qu'elle occupe dans la mer Egée. Dans les cercles politiques anglais, on sait que le gouvernement *britannique* a tenu à s'expliquer avec le gouvernement italien et que telle n'est pas la signification de sa proposition. Celle-ci, conformément aux délibérations de Londres et aux déclarations réitérées du gouvernement italien, se borne à établir, dès à présent, que lorsque, suivant le traité de Lausanne, les Italiens auront évacué les îles, celles-ci seront remises à la Turquie et non à la Grèce, comme l'Angleterre et d'autres puissances en ayaient, dans le passé, manifesté le désir. Au contraire, l'Italie avait toujours soutenu, ainsi que l'Angleterre le propose maintenant, que les îles doivent, dans un temps déterminé, revenir à la Turquie.

Amitié franco-anglaise

Paris, 18 décembre.

Le roi d'Angleterre a télégraphié à M. Poincaré pour le remercier de l'accueil cordial fait par la ville de Toulon à la flotte anglaise, ce qui est une nouvelle preuve des rapports intimes existant entre ces deux pays.

M. Poincaré a répondu en exprimant sa satisfaction de ce que l'amitié des deux pays ait trouvé cette nouvelle occasion de se manifester.

Autriche et Bulgarie

Sofia, 18 décembre.

A la suite d'une démarche de la légation austro-hongroise, le gouvernement a déclaré qu'il était prêt, jusqu'à l'entrée en vigueur du traité de commerce conclu l'année passée, mais non ratifié encore par l'Autriche-Hongrie, à appliquer aux marchandises de provenance austro-hongroise la clause de la nation la plus favorisée. Le régime provisoire devra être maintenu au plus tard jusqu'à la fin de l'année prochaine et sera réciproque pour les deux pays.

Un brigand répand la terreur

Perpignan (Pyrénées-Orientales), 18 déc.

On signale qu'un braconnier terrorise la commune d'Oms. Le brigand aurait condamné à mort quatre habitants de cette commune ; il en a déjà assassiné un.

Un prince à l'eau

Cetligné, 18 décembre.

Le prince Pierre de Monténégro faisait une partie de chasse sur le lac de Scutari avec sa suite et des domestiques, lorsque l'embarcation a chaviré. Tout le monde est tombé à l'eau, mais tous ont été sauvés. Le prince lui-même s'est mis à la nage et a sauvé son domestique.

Dans le Sud-Africain

Pietermaritzbourg (Transvaal), 18 déc.

Les Hindous sont mécontents de la composition de la commission d'enquête. On craint une agitation encore plus grave que la dernière grève.

Cuirassé américain désemparé

Washington, 18 décembre.

Un radiotélégramme annonce que le cuirassé *Vermont* a éprouvé, postérieurement à la rupture de son arbre de couche de tribord, certaines avaries plus graves qui l'ont maintenant complètement désemparé, à 400 milles (750 kilomètres) *au large du cap Henry (Virginie)*. Un remorqueur est parti pour aider le cuirassé *Delaware* à ramener le *Vermont*.

Au Mexique

Mexico, 18 décembre.

La foule assiège la Banque Centrale, qui a promis de donner en numéraire la moitié de la valeur des billets des banques d'Etat présentés à ses guichets, tant que les fonds déposés chez elle par ces banques seront suffisants pour faire la contre-partie. Or, beaucoup de ces banques n'ont pas pu envoyer de numéraire à la Banque Centrale, parce que les routes étaient infestées par les insurgés.

Washington, 18 décembre.

Le contre-amiral Fletcher télégraphie que Tampico reprend son aspect normal. Les personnes qui s'étaient réfugiées à bord des navires sont rentrées.

Le bruit que des mauvais traitements auraient été infligés aux étrangers de Chihuahua est controuvé.

SUISSE

Accident mortel

Bâle, 18 décembre.

Le garde Grieder, qui était occupé à abattre un peuplier au jardin zoologique, a été atteint si grièvement par une branche, qu'il a succombé peu après à l'hôpital.

Chambres fédérales

Berne, 18 décembre.

Le Conseil national décide de tenir une session extraordinaire le 26 janvier, pour discuter la motion Michel, relative au chemin de fer du lac de Brienz, puis une autre session le 23 mars. Il adopte les crédits supplémentaires, deuxième série, du montant de 3,274,000 fr.

Le Conseil constitue différentes commissions, entre autres celle de la gestion, avec M. Spahn (Schaffhouse) comme président, et comme membres appartenant à la députation romande : MM. Cattori (Tessin), Charbonnet (Genève), Choquard et Savoie (Berne), et Chuard (Vaud).

La commission pour la représentation proportionnelle est présidée par M. Forrer (Saint-Gall). En font partie, de la Suisse romande : MM. Borella (Tessin), Fazy (Genève), Gaudard et de Meuron (Vaud), et Tissières (Valais).

La commission pour l'initiative des traités internationaux a pour président M. Bissegger et comme députés romands : MM. Garbani (Tessin) et Reymond (Vaud).

Le *Conseil des Etats* reprend l'examen du budget de la Confédération. Le chapitre des recettes est approuvé sans discussion.

Le Conseil des Etats adhère ensuite au Conseil national, en ce qui concerne la session extraordinaire convoquée pour le 26 janvier.

La séance de cet après-midi sera consacrée à l'examen du budget.

Publications nouvelles

Annuaire des Chambres et du Conseil fédéral. Ed. Ankenbrand, éditeur, Berne. Prix : 3 francs.

L'annuaire publié par M. Ankenbrand répond à un besoin que ressentaient non seulement les hommes mêlés à la politique fédérale, mais la presque généralité des citoyens suisses. Tous s'intéressant aux affaires du pays, il est naturel qu'ils désirent connaître de plus près ceux auxquels ils ont confié les intérêts publics.

L'éditeur s'est assuré le concours de représentants éminents des grands partis aux Chambres fédérales, MM. Von Arx et Frédéric Studer, conseillers nationaux, et M. Joseph Winiger, conseiller aux Etats, ainsi que de membres autorisés de la presse suisse.

Outre les portraits de tous les membres du Conseil fédéral, du Conseil des Etats et du Conseil national, cette belle publication donne une courte biographie politique de chacun d'eux.

On doit féliciter l'éditeur de pouvoir présenter au peuple suisse, pour ses étrennes, une brochure si utile, si élégante, et d'un travail si achevé au point de vue typographique.

Calendrier

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Quatre-Temps

Bienheureux URBAIN V, pape

Cet illustre Pontife travailla à la réforme des mœurs et à la propagation de la foi. Il fonda les Universités de Cracovie et de Vienne et donna à l'Université de Paris de sages règlements. Il mourut à Avignon en 1370.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 18 décembre

BAROMÈTRE

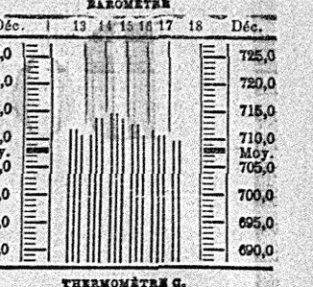

THERMOMÈTRE C.

Déc.	13	14	15	16	17	18	Déc.
8 h. m.	1	0	2	—1	1	2	8 h. m.
1 h. s.	3	4	2	3	3	0	1 h. s.
8 h. s.	3	0	6	0,	0		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin jeudi :

Couvert à Fribourg ; très beau au Tessin et à Genève. Couvert dans la Suisse occidentale. Ailleurs, neige. Pluie à Bâle. Calme.

Température : de 0° à La Chaux-de-Fonds à 5°, maximum atteint à Lausanne.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 18 décembre, midi.

Ciel brumeux à variable, avec bise. Température vers zéro. Gelée blanche.

André ALLAZ, secrétaire de la Rédaction.

Connue dans l'Univers entier

En ce qui concerne la valeur nutritive, le goût et la digestion facile, l'Emulsion Scott, le régénérateur et fortifiant si apprécié, occupe certainement le premier rang. Quiconque veut s'assurer les avantages de cette préparation doit persister à n'accepter que la réelle Emulsion Scott. Le succès sera certain et l'on s'épargnera les déceptions qui ne peuvent manquer d'arriver, si l'on achète des contrefaçons de qualité moindre.

Seulement l'Emulsion Scott, pas d'autre !

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr.

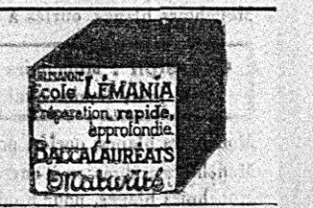

Schmid fils, fourreurs

NEUCHATEL

Maison

de toute confiance

Fourrures garanties

Grand choix dans tous les prix.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

TÉLÉPHONE 9.53 TÉLÉPHONE 9.53

Un bulletin de garantie de 2 ans

accompagne *chacune de nos montres*. Soit la pièce *bon marché mais bonne qualité* jusqu'au *Chronomètre de haut rang*. Nous nous faisons une *spécialité* de lancer des *vraies montres de précision* à des prix *bien modérés*. Demandez notre grand catalogue (env. 1800 reprod. à base photogr.) gratuit. H 4300 Lz

E. LEICHT-MAYER & Cie, Lucerne

Kurplatz, N° 11

LE

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Concessionnaire pour le canton de Fribourg

Les Fils de G. Vicarino, Fribourg.

ON DEMANDE

un jeune homme de 17-20 ans, comme garçon de peine.
S'adresser à la **pharmacie-droguerie Lapp, Fribourg.**

Représentant

On demande, pour tout de suite, un monsieur habitant Fribourg.
Adresser offres sous chiffres H 6312 F, à *Haasenstein & Vogler*, Fribourg. 6174

On demande un jeune homme de 16-17 ans, comme

domestique de maison

Café Vaudois et Valaisan, *Glockengasse*, **Zurich.**

On demande, pour tout de suite,

JEUNE FILLE

pour aider au ménage.
S'adresser au **bureau du télégraphe, Guin.** 6167

Clinique de poupées

Grand rabais 10 %

Ad. KLEIN, Grand'Rue, 9
MANICURE

Vente de domaine

Lundi 22 décembre, à 2 ½ h., à la pinte de l'Etoile, à Villarepos, le soussigné mettra en vente son domaine de la Solitude, situé sur territoire de Chandossel et Clavalleyres, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et hangar, avec environ 25 poses de terre de 1re qualité, en un seul mas. H 6258 F 6125
Pour les conditions, s'adresser à **H. Derron,** *notaire*, à **Morat.**
L'exposant : **Ls. Cuony.**

TORF-TOURBE

per Fuder (par char), 22 fr., franco Fribourg, gegen bar (au comptant). 4091-1393
J.-H. PFEIFER, Guin

A VENDRE

un grand potager à bois en bon état. H 6078 F 5969
S'adresser : **Varis, 17.**

Taux avantageux

sont offerts par la **Banque Commerciale et Agricole,** à **Fribourg,** *210, rue de la Préfecture* (anciens bureaux de la banque Vogel). Comptes courants (carnets gratis) 4 ¾ %. Obligations 5 %. H 6280 F 6150

Cuisinière

capable et propre, est demandée pour grand ménage.
S'adresser à *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous chiffres H 6277 F. 6139

Etudiant

Suisse français, préparant examen, demande étudiant ou étudiante allemande ou russe, pour répétitions en échange de conversation française. 6172
Ecrire sous H 6310 F, à *Haasenstein & Vogler*, à *Fribourg*.

On demande à acheter
un coffre-fort
de dimension moyenne.
Adresser les offres écrites sous H 6308 F, à *Haasenstein & Vogler*, Fribourg. 6171

DONNEZ DES ETRENNES UTILES !!!

Nous mettons en vente, à l'occasion des Fêtes,

une énorme variété d'articles pris dans tous nos rayons

et que nous offrons à nos prix habituels d'extrême bon marché

Rayon de Lingerie

Chemise de bébé, avec coulisses et dentelle	0.15
Chemise, toile forte, pour fillettes. Prix suivant longueur de	1.90 à 0.75
Chemise pour dames, très forte toile, fermée épaule, longueur 110 cm.	1.75
Pantalons, forte toile, garnis feston	1.75
Pantalons, toile fine, garnis broderie	2.10
Camisole, toile blanche ou coutil, garnie feston	1.95
Camisole, article plus riche, garnie dentelle	2.75
Cache-corset, très belle toile, garniture dentelle. La pièce	0.68
Cache-corset très fin, garni broderie très fine, toile blanche	0.95
Cache-corset, article très élégant, garni rubans et broderie	1.30
Cache-corset, toile fine, garni broderie très large et feston	1.95
Chemise de nuit pour dames, très belle toile, garniture feston et dentelle	4.75
Chemise de nuit pour hommes, garni cache-point couleur	3.60

Rayon des mouchoirs

Mouchoirs pour enfants, avec sujets	0.10
Mouchoirs pour dames, à carreaux	0.15
Mouchoirs blancs, ourlés à jour	0.15
Occasion : Mouchoirs blancs, ourlés à jour, bonne qualité. La douzaine	0.95
Mouchoirs blancs, ourlés, pour dames	0.18
Mouchoirs rouges ou à carreaux	0.20
Mouchoirs blancs, pour hommes	0.25, 0.30, 0.35
Mouchoirs à initiales, blancs	0.30 et 0.25
Mouchoirs fil, ourlés à jour	0.40
Mouchoirs fil, pour hommes	0.65
Mouchoirs fantaisie, avec broderies, en jolis cartons, par ½ douz. Le carton	3.95 et 2.95
Sacoche pour dames, forme nouvelle	1.45
Sacoche, velours, pour fillettes	0.65

Très grand assortiment de sacoches, haute fantaisie

Rayon de tabliers pour enfants et Dames

Tablier ménage pour dames, 1 poche, bonne cotonne	0.95
Tablier cotonne Water, 1re qualité, avec volant	1.65
Tablier pour jeunes fillles, cotonne double, avec bavette	1.45
Tablier fourreau, cotonne double, sans manches. Occasion	1.95
Tablier réforme, avec ½ manches. Très bonne cotonne Water	3.60
Tablier réforme, à manches. Cotonne 1re qualité	4.80
Tablier en satin, fantaisie. Très bonnes couleurs	1.10
Tablier à bavette, en satin, nouveauté, garni biais	1.65

ÉNORME CHOIX
de tabliers, satin, haute fantaisie, garnitures en satin bulgare ou biais.
PRIX EXCEPTIONNELS

ÉNORME CHOIX
de tabliers, alpaga noir, avec ou sans bavettes, façon réforme ou ordinaire.
DEPUIS FR. 2.45

Tablier pour enfants, en cotonne double, garni de cache-point	0.95
Tablier blanc, fantaisie, garni de dentelle	0.65
Tablier blanc, à bretelles, garni de dentelle	0.95
Tablier blanc, haute fantaisie, avec bavette	3.95 à 1.25

Rayon de Confections pour Dames

Choix immense de Jaquettes, Paletots, Manteaux et Blouses

PRIÈRE DE VOIR NOS VITRINES ET DE COMPARER NOS PRIX !

Jupon de dessous pour dames, en drap, garni biais et volant, toutes nuances	2.95
Jupon en moiré, couleurs noir, bleu, gris, grenat, brun, avec volant	4.50
Jupon en coutil très épais, coupe très large, nuances diverses	2.45
Jupons rayés, très larges, en molleton, 1re qualité	2.85

Jupe
en serge bleue ou noir, garniture, boutons et galons.
Prix exceptionnel
FR. 5.75

Jupe
tissus fantaisie, en gris ou bruns, garniture, boutons et plis.
Prix exceptionnel
FR. 4.95

Pantalons de sport
en tricot bleu, article très demandé pour jeunes filles.

Age 4-5 ans	Fr. 1.65	Age 10-12 ans	Fr. 2.25
» 6-7 »	» 1.85	» 13-14 »	» 2.35
» 8-9 »	» 2.—	» 15-16 »	» 2.50

Camisoles pour dames, pure laine, avec longues manches, en rose, blanc ou beige 1.25
Qualité supérieure, **2.75, 2.10** et **1.65**

Fourrures noires, pour dames, garniture passementerie, doublée satin 4.60
Qualité supérieure jusqu'à **25.—**

Rayon des tissus

Molletons pour langes, couleurs unies. La coupe de 5 mètres		2.35
Flanelle cotonne, 1re qualité, pour chemises. Dessins à carreaux. La coupe de 10 mètres		4.95
Flanelette rayée, pour chemises	Le mètre	0.35
Flanelette rayée, 1re qualité	Le mètre	0.65
Molleton, uni blanc	Le mètre	0.45
Coutil pour blouses, très belle qualité		0.90

Coupons ! Coupons !

Enorme choix de coupons pour blouses, robes, jupes, etc.
Prix et métrages marqués sur chaque coupon

Rayon des couvertures

Couvertures de laine, Jaquard	7.80
Couvertures rouges, bords noirs	5.95
Couvertures blanches, en coton	3.25

Rayon des tapis

Tapis lavable, avec franges, pour table de nuit	0.65
Tapis lavable, avec franges, pour petite table	1.45
Tapis lavable, avec franges, grandeur moyenne	1.95

Très grand choix de tapis fantaisie, en peluche ou satin

Articles pour hommes

Chemise de travail, flanelle-coton □ 2.10
Chemise blanche, 1re qualité, devant uni, à plis ou à fleurs, avec ou sans col. Choix énorme.

CRAVATES — FAUX-COLS — MANCHETTES
BRETELLES — CHAPEAUX — CASQUETTES

Caleçons. — Chemises. — Tricots.
Camisoles. — Sweater. — Bandes molletières.
Chaussettes
TRÈS GRAND CHOIX

Pèlerine, flotteur, pour garçon	4.95
Pèlerine pour hommes	9.50
Pèlerine, extra longue, très lourde	16.—

Enorme choix de cartes fantaisies pour Noël et Nouvel-An

OCCASION ! Enveloppe contenant **12** diverses cartes pour souhaits de Noël ou Nouvel-An.
Prix exceptionnel : L'enveloppe de 12 **0.45**

Rue de Lausanne, 2 & 4 — Fribourg

A la Ville de Paris

BERNHEIM & Co — Fribourg